

DÉCLARATION DE PRINCIPES DES OSBL D'HABITATION

Avertissement

Les acteurs du Réseau québécois des organismes sans but lucratif d'habitation (RQOH) partagent un certain nombre de principes, de valeurs et d'expériences qu'ils souhaitent véhiculer dans l'ensemble de leurs activités. Le présent texte, devant servir à énoncer les principes guidant leurs actions, a été adopté à l'assemblée générale annuelle du RQOH le 5 décembre 2006.

UNE INTERVENTION CENTRÉE SUR LA PERSONNE

Le Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH) n'existe que par et pour les résidants qui bénéficient des ressources actives au sein des organismes sans but lucratif d'habitation. Ces organismes ont comme vocation première d'offrir à des personnes socialement, physiquement ou économiquement défavorisées, des conditions stables et décentes d'habitation permanente rendues possibles grâce à leur milieu. Le RQOH reconnaît que le logement est un droit.

UNE APPROCHE : L'IMPLICATION DES LOCATAIRES DANS LA GESTION DU MILIEU

Pour marquer son choix, le RQOH privilégie une approche : impliquer les locataires dans la gestion de leur milieu de vie. Les acteurs du RQOH privilégient le soutien à l'autonomisation des gens qui permet l'appropriation individuelle et collective de leur lieu de résidence et qui favorise l'acquisition des apprentissages et pour contrer l'isolement individuel et social. Pour ce faire, les acteurs du Réseau favorisent les pratiques de soutien communautaire qui permettent une plus grande stabilité résidentielle dans le respect de l'autonomie des locataires.

UN PARTI PRIS : L'IMPLICATION COMMUNAUTAIRE

Le RQOH est un mouvement collectif fondé sur l'implication communautaire. La viabilité du mouvement sans but lucratif repose sur les liens de solidarité avec le milieu.

Le mouvement ne peut exister efficacement sans l'implication concertée d'une grande variété d'acteurs : locataires, bénévoles, membres des conseils d'administration, employés, voisins et intervenants communautaires.

UN OBJECTIF : LA SOLIDARITÉ

Le mouvement sans but lucratif favorise les liens de solidarité avec l'ensemble des acteurs et des partenaires de l'habitation sociale.

Notre action vise à développer, à l'échelle québécoise, un parc suffisant de logements communautaires décents et à coût abordable, destinés aux personnes économiquement, physiquement et/ou socialement défavorisées ou à risque d'exclusion.

UNE FAÇON DE FAIRE : UN MOUVEMENT AUTONOME

À cette fin, le RQOH collabore avec les représentants des institutions gouvernementales et communautaires, centrée sur les locataires, dans la construction d'un mieux-être collectif.